

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'inscription à l'un des séjours proposés, implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions de vente par les deux parties. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

1) NOS PRESTATIONS

L'ESPACE ACCUEIL

La réception étant fermée de 12h30 à 15h00, **les arrivées sont prises en compte dès 14h et les départs avant 12h.** Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.

Il s'agit d'un emplacement nu pour tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les deux personnes prévues, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, adulte ou enfant, électricité si nécessaire...), non compris dans le forfait, s'ajouteront à ce dernier.

A noter : Le forfait randonneur correspond au séjour d'une personne piétonne, à moto ou à vélo, logeant dans une petite canadienne ou tente igloo.

TOUS LES SEJOURS SONT GRATUITS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS

HEBERGEMENT LOCATIF

Les HLL (chalets) se réserve obligatoirement du samedi 14h au samedi 10h, durant la période du 09/07 au 27/08. Au-delà de ces dates possibilités de séjours à partir de 2 nuits. Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, électricité, leur véhicule (1 par location) et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Entièrement équipé, couvertures fournies, **draps non fournis.** Avant votre départ, le nettoyage de l'hébergement est à votre charge (cf : Dépôt de garantie 220€).

En option : Location de linge de literie jetable : 9 € petit lit, 10 € lit double, par séjour.

Lit bébé : 15 € selon disponibilité. Chaise bébé : 12 € selon disponibilité. Ménage de fin de séjour : 50 €.

SUPPLEMENTS

Toute personne occupant un hébergement locatif ou résidant sur le même emplacement que celui-ci, en sus de la capacité d'accueil, fera l'objet d'un supplément. Par ailleurs, quelle que soit la formule adoptée, des frais complémentaires peuvent être facturés pour les véhicules supplémentaires (voiture, remorque, moto, bateau...), les visiteurs et leur véhicule. **Les animaux sont admis dans l'espace accueil, sauf les chiens de catégorie 1 & 2. Dans les locations les animaux ne sont pas admis.**

2) REGLEMENT DU SEJOUR

RESERVATION

La réservation ne sera prise en compte qu'après le renvoi du contrat de réservation dûment rempli, ainsi que les conditions générales de vente approuvées et signées. Dès réception, nous vous adressons un courrier ou un Mail de confirmation, seule preuve véritable de la réservation. Seules les personnes figurant sur la réservation pourront séjourner sur le camping.

Le n° d'emplacement est attribué en fonction des disponibilités.

MODALITES DE REGLEMENT

Toute demande de réservation doit être accompagnée de l'acompte de 25% du séjour, ainsi que des 15 € de frais de dossier et des conditions générales de ventes approuvés et signé. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception, par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping « A l'ombre des oliviers ». Tout montant global de location inférieur ou égal à 100 € devra être réglé à la réservation.

Le solde du séjour est à régler :

. Au plus tard 30 jours avant le commencement du séjour, dans le cas d'un locatif.

. A l'arrivée sur le camping, dans le cas d'un espace accueil.

Dans le cas où le solde d'un séjour en hébergement locatif n'est pas parvenu dans les délais indiqués précédemment, la location est considérée comme annulée et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

3) RESERVATION DE DERNIERE MINUTE

Toute réservation d'un hébergement locatif effectuée dans un délai inférieur à 10 jours avant la date de départ doit être intégralement honorée et par carte bancaire uniquement. Toute réservation honorée par un autre mode de paiement ne sera confirmée qu'à réception de celui-ci.

4) ARRIVEE RETARDEE – DEPART ANTICIPE

A défaut d'appel téléphonique précisant le retard de la date d'arrivée, l'hébergement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue dans le contrat de réservation et le montant du séjour reste acquis au camping. Aucun remboursement ne sera effectué ni pour un retard, ni pour un départ anticipé.

5) ANNULATION (Possibilité de souscrire à l'assurance annulation lors de la réservation),

Du fait de l'acheteur : **Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée.**

Pour l'espace accueil, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation nous reste acquise.

Pour le locatif, Plus de 4 semaines avant votre arrivée, l'intégralité des sommes dues à la réservation nous reste acquise.

Moins de 4 semaines avant votre arrivée, le montant total de la location et des frais de dossier est conservé.

Du fait du camping : Si le camping est amené à annuler ses prestations de location, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versé, **Pour garantir votre réservation, vous pouvez souscrire à l'assurance annulation lors de votre inscription,**

6) DEPOT DE GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 € vous sera demandé à votre arrivée sur le camping et vous sera restitué le jour du départ après l'inventaire du chalet et de la constatation de conformité et de propreté de celui-ci. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et du matériel manquant ou détérioré. Une somme de 45 € sera retenue sur le dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ.

7) ASSURANCES

Les campeurs bénéficient pendant leur séjour de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard. A l'arrivée sur le camping il appartient aux campeurs d'être assurés pour garantir les risques de vols, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile et recours aux tiers. Le camping ne saurait être tenu responsable des dégradations et dégâts cités ci-dessus.

8) ANIMAUX

En camping les chiens et chats sont autorisés en dehors des catégories 1 & 2. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté à votre arrivée Les chiens doivent être tenus en laisse et amenés à l'extérieur du camping pour leur promenade hygiénique. Ils ne doivent pas être laissés enfermés en l'absence de leurs maîtres.

En chalet les animaux ne sont pas admis..

9) REGLEMENT INTERIEUR

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes qui l'accompagnent, le règlement intérieur du camping qui sera porté à sa connaissance par affichage à l'entrée et à l'accueil du camping.

10) RECLAMATION

Toute réclamation éventuelle, faisant suite à un séjour sur notre camping, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Mr. Ou Mme Reconnais avoir pris connaissance des conditions de vente, des modalités de réservation et les accepte.

Fait à le / /

Signature

13/10/2020